

PRÉVOYANCE :
HOSPITALISATION

Une couverture adaptée, une prise en charge sur la durée

- **Chaque année, 1 Français sur 5 est hospitalisé**, soit plus de 13 millions de personnes
- **Seul 1 patient sur 8 n'engage aucun frais** à sa sortie de l'hôpital
- Parce qu'une hospitalisation engendre des frais imprévus (frais de déplacement, garde des enfants, etc.) de plus en plus nombreux et importants, le contrat hospitalisation de Tutélaire **aide vos adhérents à faire face à ce moment difficile.**

Une offre innovante et différenciante

- Avec **trois niveaux de garantie au choix**, vous couvrez vos adhérents pour une hospitalisation de 24 heures consécutives minimum, sans limite maximale de durée
- La **liberté d'utilisation** de l'indemnité est totale : aucun justificatif de dépense n'est demandé
- La garantie s'applique **quel que soit le motif du séjour** : médecine, chirurgie, obstétrique, ou psychiatrie
- Une **garantie optionnelle « Soins de suite et de réadaptation »** afin de couvrir les séjours de soins de suite et de réadaptation, s'ils interviennent après une hospitalisation déjà prise en charge par la garantie initiale.

Un produit mutualiste par excellence

- Conçu et tarifié selon les valeurs Tutélaire, **accessible au plus grand nombre**
- **Ouvert à tous** et sans limite d'âge à la souscription
- Une tarification en fonction de l'âge au moment de la souscription du contrat.

Prise en charge des nouveaux usages

- **Hospitalisation à domicile :**
le contrat hospitalisation de Tutélaire prend en charge les séjours relevant de l'hospitalisation à domicile. En plein essor en France, ce dispositif permet de raccourcir, voire de supprimer, les séjours à l'hôpital. En 2017, 116 000 patients en ont bénéficié en France, via 291 établissements.
- **Chirurgies ambulatoires :**
l'ambulatoire représente près de la moitié des hospitalisations en France et est amenée à se développer dans les années à venir.

Conception d'une offre sur mesure pour vos adhérents

Un parcours sans couture de la conception à la gestion du risque

- **Des interlocuteurs et des experts métier dédiés** du set up à la gestion opérationnelle
- **Accompagnement et sensibilisation** de vos équipes
- **Process de gestion intégré** et partenaires SI historiques.





En résumé...

- Une garantie **non sélective et solidaire**
- Une **offre modulable** qui s'adapte à la population couverte
- Un tarif justement calculé pour un produit **accessible**
- **Un forfait journalier** sans justificatif de dépense
- **HAD** et **chirurgie ambulatoire intégrées**.

Soyons partenaires pour bâtir ensemble
un projet mutuellement profitable

Pour nous contacter :
contactpro@tutelaire.fr
Tél. : 01 44 06 89 30

Tutélaire

Siège social : 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

SIREN 775 682 164



@Tutelaire_off



@Tutelaire

tutelaire.fr - wikidependance.fr

